

A d j u d i c a t i o n

des livres classiques, livres de bibliothèques, cahiers, papiers à lettres, fournitures classiques et livres de prix nécessaires aux élèves des écoles municipales pendant l'année

1 9 3 5C a h i e r d e s c h a r g e s

Article 1er- L'adjudication a pour but la livraison des livres classiques, livres de bibliothèques, cahiers, papiers à lettres et de format couronne, fournitures classiques et livres de prix nécessaires aux élèves des écoles municipales de Lille, pendant l'année 1935.

Elle est divisée en quatre lots, savoir:

1er lot- "Livres classiques" & "Livres de bibliothèques"

2e lot- "Cahiers" , "Papiers à lettres et de format couronne"

3e lot- "Fournitures classiques", savoir: papiers, plumes, crayons, cartes, tableaux muraux, matériel d'enseignement, etc... (voir détail au bordereau des prix annexé au présent cahier des charges)

4e lot- "Livres de prix"

Article 2- L'adjudication aura lieu, par voie de soumissions cachetées, écrites sur papier timbré, à tant pour cent de rabais ($\%$) sur l'ensemble du prix fort des catalogues de tous les éditeurs pour le premier lot; à tant pour cent de rabais sur l'ensemble des prix portés aux bordereaux annexés au présent cahier des charges, pour les deuxième et troisième lots; à tant pour cent de rabais sur l'ensemble du prix fort des catalogues de tous les éditeurs et libraires pour le quatrième lot.

Article 3- Nul ne sera admis à soumissionner s'il ne justifie qu'il est libraire dans le département du Nord, qu'il y a son principal établissement, et y est patenté en ladite qualité.

Article 4- Les soumissions, renfermées sous enveloppe, seront adressées, sous pli recommandé, à M. le Maire de Lille, la veille de l'adjudication au plus tard. Le pli portera, en outre, la suscription "Adjudication du.... Ecoles municipales" Toute soumission qui parviendrait le jour de l'adjudication serait refusée; celles qui ne seraient pas conformes au modèle

ci-après, qui contiendraient des conditions restrictives ou exceptionnelles, seront rejetées.

Modèle de soumission
(à établir sur timbre à 4 francs)

Je, soussigné, (nom, prénoms, profession, demeurant à....., titulaire d'un compte-courant postal (indiquer la Ville et le numéro), ou d'un compte-courant de fonds particuliers ouvert dans les écritures de la Caisse Centrale du Trésor ou d'une Trésorerie Générale (indiquer la Ville et le numéro), après avoir pris connaissance du cahier des charges dressé par M. le Maire de Lille pour l'adjudication des livres classiques, livres de bibliothèques, cahiers, papiers à lettres et de format couronne, fournitures classiques et livres de prix nécessaires aux élèves des écoles municipales pendant l'année 1935, déclare me rendre adjudicataire de ces fournitures aux conditions dudit cahier des charges et bordereaux des prix, moyennant un rabais defrancs, pour cent francs, sur les prix portés aux catalogues des éditeurs, pour le premier lot;francs, pour cent francs, sur tous les prix portés au bordereau, pour le deuxième lot;francs, pour cent francs, sur tous les prix portés au bordereau, pour le troisième lot;francs, pour cent francs, sur les prix portés aux catalogues des éditeurs et libraires, pour le quatrième lot.

Fait à.....le.....193
(signature)

Article 5- Les soumissions seront ouvertes en séance publique, au jour et à l'heure fixés pour l'adjudication. La fourniture sera adjugée à celui des concurrents qui aura souscrit le rabais le plus élevé.

Article 6- Dans le cas où plusieurs soumissionnaires feraient le même rabais pour l'un des lots, une nouvelle adjudication aurait lieu, sans désenparer, entre ces concurrents exclusivement, les nouveaux rabais ne pouvant être inférieurs aux premiers. Si cette nouvelle adjudication ne donnait aucun résultat, il serait procédé à un tirage au sort entre les concurrents.

Article 7- L'Administration Municipale se réserve la faculté d'acquérir, directement, en dehors de l'adjudication, certaines fournitures qui se vendent à des conditions spéciales.

Article 8- Toutes les fournitures devront être de bonne qualité et conformes aux divers spécimens déposés à la Mairie Bureau des Ecoles; ceux de ces types qui en sont susceptibles seront revêtus du sceau de la Mairie et de la signature de l'adjudicataire.

Les ouvrages fournis devront être conformes aux indications contenues dans les catalogues des éditeurs et libraires pour les titres, le format, l'édition et la reliure.

Article 9- Les cahiers portant le numéro I (cahiers à dessin), seront confectionnés avec du papier bleuté, chiné, très apprêté, collage écriture, qualité série Lyonnaise, de 6 kilogrammes couronne, 73 grammes minimum au mètre carré, des Papeteries de France.

Les numéros 2 à I3, les cahiers de préparation, ainsi que les papiers à lettres et de format couronne, seront confectionnés avec du papier azuré filigrané O.C.F. Savoyeux, 73 grammes minimum au mètre carré, des Papeteries Outhenin Chalandre.

Tous les cahiers, format couronne, 22 I/2 x I7 I/2, cousus fil végétal, livrés en balles, seront empaquetés, de façon irréprochable, dans du papier en tous points conforme au modèle déposé au Bureau des Ecoles: les numéros I à I3, en paquets de 25, les cahiers de préparation en paquets de IO.

Chaque paquet portera, sur le plat et sur une tranche, (petite), en chiffres de 0.03 de hauteur, l'indication du numéro du cahier.

Les couvertures des cahiers, numéros I à I3, toutes bleues, satinées des deux côtés, confectionnées avec de la carte I2 kilogrammes pour les numéros I à II, avec de la carte I9 kilogrammes pour les cahiers numéros I2 et I3, porteront en impression les indications fournies par le service municipal des écoles. Le genre de ces couvertures pourra être modifié au cours de l'adjudication.

Article IO- L'adjudicataire sera tenu de transporter à l'Hôtel de Ville, dans le local qui lui sera désigné, toutes les fournitures que l'Administration Municipale lui demandera et ce, dans un délai maximum de trente jours. La réception des objets fournis sera faite, en présence du fournisseur, ou de son mandataire, par le Chef de la 4ème Direction ou, en son absence, par le Chef du Bureau des Ecoles.

Article II- Si les fournitures ne sont pas mises à la disposition de l'Administration Municipale dans les délais précités, l'adjudicataire sera passible, pour chaque jour de retard, d'une retenue d'un quart pour cent sur le prix total des objets non livrés.

Article I2- Si, parmi les fournitures présentées par l'adjudicataire, il s'en trouve qui ne réunissent pas toutes les conditions prescrites, elles seront rigoureusement refusées et devront être remplacées immédiatement.

Article I3- En cas de contestation, il sera statué par voie d'expertise. Les experts seront choisis de part et d'autre parmi les libraires et papetiers de telle localité que l'Administration Municipale désignera. Les frais d'expertise seront à la charge de la partie qui succombera. Ils seront supportés en entier par l'adjudicataire si une partie, si minime qu'elle soit, de la fourniture, est refusée par les experts.

Article I4- Si les objets commandés n'étaient pas fournis dans les délais prescrits par l'article IO ou si, ayant été refusés ils n'étaient pas aussitôt remplacés, et si ceux offerts



en remplacement ne présentaient pas les conditions requises, l'Administration Municipale aurait la faculté de se les procurer à tout prix, où bon lui semblerait, aux risques et périls de l'adjudicataire.

Article 15-La Ville ne prendra à sa charge aucune des fournitures faites en dehors des conditions ci-dessus stipulées.

Article 16-Toutes les fournitures acceptées seront payées sur la présentation de mémoires dressés, en fin de trimestre, conformément aux instructions sur la comptabilité publique.

Article 17- En garantie de l'exécution de l'entreprise, le soumissionnaire déclaré adjudicataire versera, dans les quarante huit heures qui suivront l'adjudication, à la Caisse du Trésorier Payeur Général du Nord, un cautionnement de deux mille francs pour le premier lot, de deux mille francs pour le deuxième lot, de deux mille francs pour le troisième lot, de deux mille francs pour le quatrième lot. Ce cautionnement restera définitif à l'égard de l'adjudicataire, après approbation par l'Autorité supérieure. Il ne lui sera remboursé qu'après l'exécution complète de son entreprise.

Article 18- Dans le cas où l'adjudicataire ne serait pas domicilié à Lille, il y désignerait un mandataire pour remplir en son lieu et place, les obligations portées au présent cahier des charges pour le dépôt et la livraison des fournitures. Toutes commandes et notifications seront valablement faites au domicile de ce mandataire.

Article 19-La patente supplémentaire de fournisseur d'administration publique afférente aux livraisons faites au service municipal des écoles sera établie à Lille. A cet effet, l'adjudicataire tiendra au lieu de son domicile d'élection, à Lille, ou de celui de son mandataire, une comptabilité des différentes fournitures faites au service sus indiqué.

Article 20- En cas de cession de son fonds de commerce, l'adjudicataire sera responsable, solidairement avec son successeur, de l'exécution de la présente adjudication jusqu'à son expiration.

En cas de faillite ou de liquidation judiciaire de l'adjudicataire, l'adjudication prononcée à son profit sera résiliée de plein droit, et il sera procédé à une nouvelle adjudication. En cas de décès, la Ville se réserve le droit d'accepter les offres faites par la veuve ou les héritiers de continuer le marché aux conditions du cahier des charges.

Article 21- Les frais de timbre, affiches, annonces, droits d'enregistrement, expéditions et tous autres, généralement quelconque, auxquels l'adjudication donnera lieu, seront à la charge de l'adjudicataire qui en fera le versement au secrétariat général de la Mairie, soit au comptant, soit à première réquisition.

Article 22- Aucune des conditions ci-dessus ne sera réputée comminatoire, mais toutes seront d'application rigoureuse. L'adjudication ne sera définitive qu'après avoir reçu l'approbation de l'autorité supérieure.

Bordereau des prix du 2ème lot

I-	Cahier N° 1-	6 feuilles	le cent	25,""
2-	" N° 2-	"	"	30,""
3-	" N° 3-	"	"	30,""
4-	" N° 4-	"	"	30,""
5-	" N° 5-	"	"	30,""
6-	" N° 6-	"	"	30,""
7-	" N° 7-	"	"	28,""
8-	" N° 8-	10 feuilles	"	45,""
9-	" N° 9-	"	"	45,""
10-	" N° 10	"	"	45,""
11-	" N° 11	"	"	23,50
12-	" N° 12-	15 feuilles	"	72,""
13-	" N° 13	"	"	72,""
14-	Cahier de préparation de classe, 30 feuilles, quadrillé 8/8 couverture carte rustique bleue, extra-fort, impression spéciale, dos toile bleue, coins arrondis.....la pièce			1,50
15-	Papier couronne in 4°	double, azuré, non réglé, les 1000 feuilles		45,""
16-	"	" " " réglé travers, margé	"	48,""
17-	"	" " " margé, quadrillé 8/8	"	48,""
18-	Papier à lettres 21x27 simple, azuré, impression spéciale			
19-	"	" 13,5x21 " " " les 100 feuilles		4,"" 2,25



Bordereau des prix du 3ème lot

20-	Papier pot in folio, double blanc	31x20, 6 kg. non réglé	la rame	28,""
21-	"	" " " " " " " travers, margé	"	30,""
22-	Papier Canson blanc, 36x27.....	les 100 feuilles		22,""
23-	Papier Montgolfier bleuté, 36x27.....	"		12,""
24-	Couvre cahier, extra fort, carte rustique bleue, impression, le cent			17,""
25-	Papier goudron 65x100, 30 kg. plié	24 feuilles.....	la main	3,50

26-Papier bleu, lustré, 55x100, 25 kg. plié 24 feuilles,	la main	5,50
27-Papier buvard Canson bleu, 25 kg. 0,205x0,1625.....	le cent	8,""
28-Papier gommé transparent.....	la bobine	0,30
29-Eponges caoutchouc pour tableaux noirs.....	la pièce	2,25
30-Porte-plume, forme roseau 503 C° française.....	la douzaine	1,70
31-Plumes Blanzly N° 81.....	la grosse	7,50
32-Plumes Flament N° 2.....	"	7,50
33-Plumes, forme gauloise Velleda 436.....	"	5,50
34-Plumes rondes N° 1,2,3,4 & assorties.....	"	5,75
35-Encriers casquette, en verre.....	la pièce	6,""
36-Crayons Gilbert, vernis N° 1,2 & 3.....	la douzaine	6,""
37- " " Baignol " "	"	6,""
38- " " Conté " "	"	6,""
39- " " Cédrot de France N° 2.....	"	2,""
40- " " Gilbert N° 83, bleus, rouges & bicolores.....	"	5,""
41- " " " N° 312, couleurs assorties.....	"	4,50
42-Taille crayons, 2 usages, lames interchangeable.....	"	33,""
43-Lames de rechange, pour taille crayons.....	"	13,""
44-Porte-mines, gros calibre, bleus ou rouges.....	la pièce	2,70
45-Mines de rechange bleues ou rouges.....	l'étui de 12	4,""
46-Pochettes Crayolor Conté.....	l'étui de 6	4,""
47-Compas d'élèves "La Panthère".....	la pièce	1,50
48-Crayons cèdre, pour compas d'élève.....	la douzaine	0,60
49-Gommes à effacer "Apis" blanche, 100 morceaux.....	la boîte	17,50
50-Règles carrées, vernies noires, 0,18x0,008.....	la douzaine	2,""
51-Doubles décimètres, avec bouton, bois vernis.....	"	3,60
52-Mètres pliants, bois vernis, 10 branches.....	la pièce	1,50
53-Equerres poirier, 90°, 0,25.....	"	1,""
54-Règle plate, poirier, 0,50.....	"	0,75

55-Grande équerre divisée, à jour, 0,60.....	la pièce	9,""
56-Règle plate divisée, 1 mètre, bisautée.....	"	7,50
57- " " " " avec bouton.....	"	9,""
58-Grand rapporteur divisé 0,40.....	"	10,""
59-Grand compas bois, 0,50.....	"	8,""
60-Craie Juvénilia blanche, boîte monobloc 100 bâtons...la boîte		3,""
61- " " rouge extra " " "	"	6,""
62- " " bleu foncé " " "	"	6,""
63- " " bistre " " "	"	6,""
64- " " boîte mixte rouge extra & bleu foncé	"	6,""
65- " " couleurs assorties, boîte monobloc	"	5,""
66-Craie blanche 0,10.....	"	2,25
67-Enveloppes 22x15, avec impression, par 100.....	le cent	7,""
68- " 12x15 " " " "	"	4,""
69-Bons points, en feuilles de 100, couleurs assorties	la feuille	0,40
70-Règlement intérieur d'école, sur carte blanche.....	l'unité	2,""
71-Témoignages de satisfaction, couleurs assorties.....	le cent	3,""
72-Registre d'appel.....	l'unité	3,""
73-Registre matricule 500 noms.....	"	11,50
74- Avis d'absence, par paquets de 100.....	le cent	3,""
75- Tableaux d'honneur, impression spéciale.....	"	3,50
76- Colle Grip Fix, flacon modèle moyen.....	la pièce	5,50
77-Ardoises factices 18x25 quad. I côté, qualité supérieure <i>L</i>		40,""
78- " " 15x23 " " " " " <i>L</i>		30,""
79-Crayons pour ardoises factices.....	la boîte	3,50
80-Crayons Idéal Juvénilia, habillés papier.....	"	7,50
81-Mines Froebel pour ardoises factices.....	"	3,""
82-Porte crayons Froebel.....	le cent	14,""

83-Porte crayons Bibosse.....	la grosse	30,""
84-Porte crayons Juvénilia,acier nickelé.....	la boîte de 100	35,""
85-Eponges caoutchouc,pour ardoise.....	la pièce	0,50
86-Pâte plastique crème,pour modelage "Philiat".....	le kilog.	10,""
87-Modelage Bourgeois N° 1014,12 bâtons assortis.....	la boîte	6,50
88-Le modelage amusant F.N.....	"	8,50
89-Bolduc,1 cm.bleu,blanc,rouge, la pelote de 50 mètres.....		4,90
90-Chaînes papier glacé 10x10,coul. ass. 1 cm FN.....	le cent	3,25
91- " " " " " " 1/2 cm.....	"	3,60
92- " " " 15x15 " " 1 cm FN.....	"	4,35
93- " " " " " " 1/2 cm.....	"	4,75
94-Trames " " 1 cm. " " F.N.....	le mille	11,""
95- " " " 1/2 cm " " F.N.....	"	9,75
96-Néo tissage F.N.....	le cent	6,50
97-Bandes tissage préparatoire F.N.....	le mille	7,""
98-Papier affiche pour pliage,couleurs assort.par main,la main		3,50
99-Papier soie,couleurs assorties par main.....	"	5,""
100-Papier glacé,1 côté,pour pliage 10x10,couleurs vives,le cent		2,40
101- " " " " " 20x20 " " "		6,""
102-Cartes piquage 12x16,couleurs assorties par cent....	"	5,""
103- " " 16x25 " " " "	"	9,""
104-Plaques feutre 9x15 F.N.....	la pièce	0,85
105-Poinçons acier,manche os F.N.....	le cent	55,""
106-Lattes bois blanc 0,25 F.N.....	"	4,60
107- " " couleurs 0,25 F.N.....	"	6,60
108-Bâtonnets blancs,gros calibre,0,10 F.N.,en boîtes...	"	4,15
109- " " " " 0,05 " " " ...	"	2,30
110- " " " " 0,025 " " " ...	"	1,70

I11-Balles laine,6 couleurs F.N.....	la douzaine	15,25
I12-Cubes bois hêtre 0,025 F.N.....	le cent	8,40
I13-Briques bois hêtre F.N.....	"	8,05
I14-Petit boulier individuel Belot Jarach.....	la pièce	4,""
I15-Punaïses acier.....	la boîte de cent	0,75
I16-Charges de 400 mouchoirs.....	la pièce	1,50
I17-Appareil distributeur.....	"	8,""
I18-Raphia naturel F.N.,.....	le kilog.	15,""
I19- Raphia glycérimé couleurs F.N.....	"	26,""
I20-Carrés papier 20x20,couleurs,quadrillés au cm....	le cent	6,""
I21- " " " " " I/2 cm.. "	"	6,""
I22- " " 10x10 " " au cm..... "	"	2,10
I23- " " " " " au 1/2 cm "	"	2,10
I24-Cartons perforés,gros trous 20x20 F.N.....	la douzaine	6,50
I25 " " " " 10x10 F.N.....	"	1,90
I26-Planchettes carrées vernissées 2 faces F.N.....	le cent	15,""
I27- " " " " avec sections "	"	19,""
I28- " rectangles vernissées F.N.....	"	20,""
I29- " " " avec sections... "	"	30,""
I30-Ciseaux bouts ronds,marque GS.....	la pièce	4,50
I31-Perles rocailles F.N.....	les 500 gram.	12,50
I32- " cassis F.N.....	"	18,50
I33-Fil de fer galvanisé N° 24 F.N.....	la bobine	1,15
I34-Pochettes pochoirs,8 séries F.N.....	les 8 séries	26,""
I35-Papier de fond pour frises au pochoir FN.....	la douzaine	5,""
I36-Brosses à pochoir N° 3, F.N.....	la pièce	1,25
I37-Six couleurs Bourgeois pour pochoirs.....	la carte de six	2,10
I38-Grille à bruiner F.N.....	la pièce	2,35

I39-Pochette de découpage pour bruine F.N.....	les 5 séries	6,75
I40-Cahiers Herbinière Lebert F.N.....	la série de six	4,50
I41-Le livre du maître correspondant aux cahiers.....		3,""
I42-Olives buis F.N.....	la 1/2 masse	11,75
I43-Bombites FN.grosseurs et couleurs assorties,	la grosse	5,30
I44-Perles buis 0,005 assorties 6 couleurs FN....	la 1/2 masse	9,""
I45-Chinettes décoratives en bois,assorties FN.....	le cent	15,10
I46-Clochettes buis,couleurs F.N.....	la 1/2 grosse	6,""
I47-Cylindrettes assorties F.N.....	le cent	5,90
I48-Glandinettes buis assorties F.N.....	"	14,50
I49-Stalactiques assorties F.N.....	"	6,""
I50-Les lettres en relief Perrot 494 FN.....	la boîte	8,50
I51-Le loto maternel des associations d'idées 30IFN	la pièce	12,25
I52-Roseaux japonais,boîte 100 gr.coul.assort.FN...	la boîte	7,50
I53-Piquage et broderie Dumoulin F.N.....	les 7 séries	15,75
I54-Grandes gommettes assorties F.N.....	les 500	5,50
I55-Gommettes,les 12 planches modèles FN.....	la pochette	1,85
I56-Animaux bois découpé 4 pattes F.N.....	la boîte	6,60
I57- " " " 2 pattes	"	5,25
I58-Coupe-tout F.N.....	la pièce	3,50
I59-Albums à colorier 720 F.N.....	"	4,25
I60-Bâtonnets ronds couleurs 0,025 F.N.....	les 500	3,75
I61- " " " 0,05 "	"	5,""
I62- " " " 0,10	"	5,50
I63- " " " 0,20	"	8,50
I64-Ardoises perforées Stephenson 28 trous FN.....	la pièce	2,""
I65-Attaches parisiennes F.N.....	le cent	1,50
I66-Jetons ronds 0,025 carton fort F.N.....	le mille	12,75

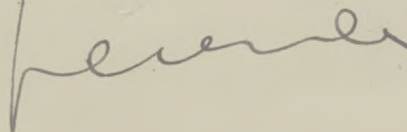
I67-Jetons carrés 0,025, carton fort F.N.....le mille	12,75
I68-Huit cartes Oméga pour les jetons F.N.....la série	3,90
I69-Jetons calcul J.Pierre F.N.série I, 350 jetons.....	5,75
I70- " " " " 2, 250 "	5,25
I71- " " " " 3, 250 "	5,25
I72-Chaînons décoratifs F.N. demi carton.....les 500	11,""
I73-Domino Herbinière F.N. des couleurs.....le jeu	6,25
I74- " " F.N. des formes..... "	5,75
I75- " " F.N. des chiffres..... "	11,50
I76- " " F.N. des voyelles..... "	19,50
I77- " " F.N. de l'alphabet..... "	6,25
I78-Pâte à policopier Pierre Humide "Au Cygne" appareil complet, cuvette et couvercle en tôle 18x26, avec lisseur et éponge.....	45,""
I79-Flacon d'encre à policopier violette "Au Cygne" la pièce	4,""
I80-Cartes murales et tableaux, ainsi que le matériel d'enseignement, aux prix portés aux catalogues.	

Les articles portés à la série sous les numéros I5, I6, I7, I8, I9, 22, 23, 27, 67, 68, 71, 74, 75, 90, 91, 92, 93, 96, 100, 101, 102, 103, 108, 109, 110, 120, 121, 122, 123, 165, seront livrés en paquets ou boîtes de cent.

Vu et approuvé
LILLE, le 14 SEPT. 1934

POUR LE PRÉFET

Le Conseiller de Préfecture délégué



Fait en l'Hôtel de Ville, le

Pour le Maire de Lille,

L'Adjoint délégué,

